

# BEAUFORT-SUR-GERVANNE

## ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE, URBANISTIQUE

Réunion COPIL 27 janvier 2017

Présents		
Mairie de Beaufort	Catherine MATHIEU, maire Michel JAY, Gérald GAGNIER, Ingrid BONNETON, Martin ROBERT, adjoints	beaufort.gervanne@gmail.com majay@wanadoo.fr gerrad.gagnier@sfr.fr ingrid.laurent.tsk@orange.fr
STAP 26	Laurent VANONI, technicien des bâtiments de France	laurent.vanoni@culture.gouv.fr
CCVD	Marie-Odile CANTENEUR, CCVD	mocanteneur@val-de-drome.com ivincent@val-de-drome.com
CD 26	Emmanuel FAURE, service déplacements	efaure@ladrome.fr
DDT 26	Tanguy Queinec	tanguy.queinec@drome.gouv.fr
PNR du Vercors	Nicolas Antoine et collègue, PNR	nicolas.antoine@pnr-vercors.fr
Chargés d'étude:	Sébastien AMUNATEGUI, urbArchi Jeanne BOUET, Vivace paysagiste	amunategui.urbarchi@gmail.com jeanne.bouet@wanadoo.fr
Autres membres du COPIL	Gérard GRASSI, association Lysandra, Corinne LODIER, Alain BARNICE Joël MATHIEU habitants,	assolysandra@aliceadsl.fr lodier_corinne@orange.fr fermedes3pres@free.fr

### A. Résumé du diagnostic

La commune de Beaufort-sur-Gervanne peut être caractérisée comme suit:

- Situation: entre plaine et montagne, entre Vercors et vallée de la Drôme
  - 15km de Crest (19min. en voiture), 48km de Valence (51min.), 37km de l'autoroute (37min.)
  - Située dans un parc naturel régional du Vercors (adhérente à la charte 2008-2020) et en zone de montagne
- Une commune incluse dans la communauté de communes du Val de Drôme. Compétences de la CCVD: dév. éco, tourisme, environnement, logement, actions sociales, environnement, équipements sportifs et culturel
  - concernée par un PLH applicable
  - inscrite dans un projet de SCOT
  - Pas de document d'urbanisme
- Topographie-hydrographie: Un relief contrasté annonçant le Vercors. Façonné par :
  - Une hydrographie ramifiée: la Gervanne traverse la commune du Nord au Sud, sujette à des crues
  - Un relief contrasté annonçant le Vercors: 350 à 848m NGF
  - Des plateaux agricoles à l'ouest, des reliefs accidentés à l'est
  - Un climat de transitions, sous influence des climats océanique-continentale du Nord, méditerranéen du Sud, voire montagnard de l'est
- Une commune très boisée: un couvert forestier représentant 61% du territoire - des coteaux boisés éloignés du bourg et constitués de feuillus (hêtres, chênes...) et de conifères (pin maritime, ...). Pas de forêt domaniale ou communale.
- Une agriculture, axée sur la vigne, la polyculture et le poly-élevage
  - une SAU de 227 ha en 2010, soit 24%, un peu en baisse par rapport 2000, mais reste supérieure à 1988. (227ha en 2010 contre 276 en 2000, 192 en 1988).
  - 8 exploitations en 2010 (contre 14 en 2000 et 10 en 1988); nombre de moyennes et grandes: 4 en 2010
  - En 2010 les vignes représentaient 17 ha, dont 15ha en AOC, la PAC de 2012 recense 21,5ha de vignes
  - Le diagnostic agricole de 2007 relevait un éleveur caprin avec production de fromages (vente directe), un élevage ovin, un apiculteur, une pisciculture (ICPE), ainsi que 2 exploitants 5,5ha de vignes en AOC.
  - Les vignes au sud-ouest sont situées en périmètre d'AOC Clairette de Die, coteaux de Die, Crément,
  - l'ensemble de la commune en AOC Picodon.
- Environnement: plusieurs inventaires mais pas de Natura 2000, ni d'ENS
  - SRCE Rhône-Alpes de 2014: Pas de corridor repéré au niveau régional sur la commune, ni traversant le bourg. Réservoirs de biodiversité à l'ouest (ZNIEFF plateau de Chaux, forte perméabilité à l'est (massifs boisés); trame bleue: Gervanne et affluents
  - ZNIEFF DE TYPE: Plateau des Chaux (446ha): oiseaux exceptionnels: Hibou petit-duc, Huppe fasciée, Moineau soulcie, Busard cendré...). Riche en plantes sauvages + des pelouses calcicoles pâturées
  - ZNIEFF DE TYPE 2 CHAINONS OCCIDENTAUX DU VER- CORS (28 514 ha): intègre les contreforts les plus occidentaux du Vercors. Faune et de flore d'influences méditerranéenne, médio-européenne montagnarde et même alpine
  - ZNIEFF DE TYPE 2 -2609 Ensemble formé par la rivière Drôme et ses principaux affluents (12 327 ha): intègre l'ensemble fonctionnel de la Drôme et ses affluents
  - Site Natura 2000: Gervanne et Rebord Occidental du Vercors (DOCOB de juin 2015): Faune extrêmement riche et diversifiée: Populations de chauves-souris espèces montagnardes (chamois), oiseaux rupestres. 22 espèces animales d'intérêt communautaire.
  - 3 Zones humides répertoriées par le CREN: Gervanne et Résurgence des Fontaigneux
  - Site inscrit: Village de Beaufort et ses abords: par arrêté du 7 octobre 1947
  - SDAGE RMC (2015-21).
- Risques: bourg éloigné des risques d'inondation, mais traversé par un axe important des eaux pluviales
  - Inondation: un risque de crues établi sur la Gervanne et des écoulements importants au nord ouest du village pas de PPRI. Une seule étude ponctuelle disponible à la confluence du Rieu Sec et de la Gervanne, réalisée dans le

# BEAUFORT-SUR-GERVANNE

## ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE, URBANISTIQUE Réunion COPIL 27 janvier 2017

- cadre d'une opération de l'aménagement du camping des Deux Eaux (Tercis consultants, septembre 2003, CCVD).
- Risque retrait - gonflements des argiles.
  - Mouvement de terrain (mouvements de terrain le long de la Gervanne éloignés du bourg)
- Paysage: Se situe dans l'unité paysagère de la Basse-vallée de la Gervanne et vallées de la Sye et de Veronne: paysage agricole, d'élevage et de cultures de plantes aromatiques et médicinales, entre vallons, replats de plateaux, massifs boisés. Localement 6 unités paysagères
    - Les pentes escarpées et boisées constituent à l'ouest un vaste cirque naturel,
    - La Gervanne coule dans une vallée étroite
    - Le centre ancien s'est installé sur un piton rocheux
    - l'urbanisation récente
    - Le piémont est occupé en majorité par des cultures séparées par des restes de haies bocagères.
    - Le plateau agricole à l'Ouest est lui aussi largement cultivé, avec de plus grandes parcelles.
  - Histoire: une occupation ancienne et un développement important entre le XVe-XVIIIe siècle
    - Objets de bronze trouvés à Beaufort
    - 15 sites de village (du 1er au IVème siècles) localisés entre Montclar, Beaufort et Gigors
    - Originellement paroisse de Monestier Saint Julien dont la localisation n'est pas certaine
    - Création du castrum par les Poitiers, comtes de Valentinois alors qu'ils se disputent le mandement avec les évêques de Die. Première mention en 1332: Castrum Belli Fortis.
    - En 1447, le village ne compte que 32 familles
    - En 1544 une ordonnance royale crée 3 foires annuelles et un marché hebdomadaire.
    - En 1579 Beaufort compte 125 familles.
    - Prospère depuis le XVe siècle, le village majoritairement protestant, sera ruiné par les guerres de religion: entre 1569 à 1576, le château change 5 fois de main.
    - La forteresse est démantelée en 1581.
    - En 1790, la commune fut comprise dans le canton de Baix, puis en 1800 dans celui de Crest-Nord. Beaufort devint un véritable bourg avec 597 habitants en 1875, même si l'Administration lui refusa une brigade de gendarmerie et la création d'un canton dont il aurait été le chef-lieu.
    - Ses productions agricoles sont renommées, surtout le vin et la soie. De nouvelles foires sont créées en 1880
    - 1939-45, 47 habitants rallient le maquis. 1944, FFI Morin s'installent dans le village. Bombardements.
    - 1945-50: reconstruction
  - Démographie : une commune résidentielle et touristique qui s'est fortement repeuplée et rajeunie
    - Une reprise de croissance démographique tardive mais forte, après un long déclin
    - perte de population entre -0,4% et -0,8% par an jusqu'en 1990, +2,4% de croissance annuelle entre 1990 et 99, +2,5% entre 1999 et 2007, +3% entre 2007 et 2012
    - Une augmentation essentiellement due à un solde migratoire positif, mais dans la dernière période, le solde naturel a pris le relais pour environ 1/3
    - Une population qui rajeunit: l'indice de jeunesse s'améliore : 1,15 en 2012, 0,96 en 2006 et 0,63 en 1999
    - Légère augmentation de la taille des ménages: 2,3 personnes en 2012 après une baisse continue jusqu'en 2007 (3,2 à 2,2 entre 1968 et 2007)
  - Une production importante de logements: 4,5 logements/an pour 1000 habitants contre 6 logements/an 1000 pour la CCVD entre 2009 et 2012.
    - RP= 65%, en augmentation. Vacance faible. Un habitat individuel et de grand logements: 70,5% du parc des résidences principales en 2012 ont 4 pièces ou +
    - Un parc locatif important mais peu de logements sociaux: 25% du parc immobilier est occupé par des locataires,
    - Une commune résidentielle: 26% des actifs travaillent sur le territoire communal.
    - Un PLH prévoyant 5 logements neufs/an entre 2009 et 2015
  - Fonctionnement et description du bourg : Un cœur de village qui regroupe les équipements principaux et services
    - Aujourd'hui la mairie est divisée en 2 : la mairie dans une ruelle du bourg (sans accessibilité PMR) et le secrétariat de mairie, qui est accessible
    - Ecole: 50 enfants (Maternelles et CP, voire CE1). Etude de restructuration de l'école en cours.
    - Commerces de proximité: épicerie associative, 1 boulangerie, 1 hôtel- café-restaurant, 1 café-restaurant, un bureau de poste + restaurant épicerie à la Belonne,
    - un cabinet médical, local regroupant des services (infirmières, kiné, coiffeuse, esthéticienne..)
    - Eglise, temple.
  - Evolution du bourg :
    - la Nouvelle route de Crest entraîne la création du quartier neuf,
    - Bombardements de la deuxième guerre mondiale et création d'une nouvelle rue structurante (route du Vercors),
    - le développement pavillonnaire qui multiplie la surface du village par 5
  - Vues lointaines - perception du village
    - Bourg sensible aux impacts visuels, nombreuses co-vision
    - importance des murs des jardins dans la continuation au Sud de la silhouette du village
    - parfaite correspondance du village avec les couleurs du paysage environnant : falaises / façades des bâtiments, bois lointains / végétation proche.
    - La préservation de l'image du bourg ancien émergeant de la ceinture végétale formée par les jardins et les bois est un enjeu fort
  - Visite avec les habitants le 23 novembre 2016 : résumé des impressions des participants
    - **L'esplanade**: Linéaire, étroit et venté, carrefour dangereux, stationnement bloquant la vue, ombragé en été,

# BEAUFORT-SUR-GERVANNE

## ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE, URBANISTIQUE

Réunion COPIL 27 janvier 2017

- fréquenté en été, belle vue sur la Gervanne, cohabitation réussie entre jeux de boules et basket*
- **Rue du temple** : Ruelle intimes, remise pourraient servir à d'autres usages, végétation privée, parvis minéral, stationnement sauvage
  - **Place de la Fontaine** : Linéaire, signalétique et histoire à travailler, toilettes publiques problématiques, espace minéral, stationnement trop présent, présence appréciable de l'eau (fontaine), à l'abri du vent et ensoleillé
  - Route de Plan de Baix : conflits d'usage piétons/voitures, carrefours dangereux, maillage piéton insuffisant, nuisances sonores liées à la salle d'animation, belles façades, rue animée, bancs à l'abri du vent
  - **Jardin public** : vide et désolé, calme, difficile d'accès, sert aux festivités, à l'abri du vent et ensoleillé
  - **Vieux village** : présence nuisante des voitures, multiplication des chats sauvages posant problème (déjections), cheminement piéton public interrompu après les jardins, manque d'un lieu de pause (banc.), qualité patrimoniale des ruelles, arches et façades, situation privilégiée des jardins (abrité, ensoleillé, vue dégagée), végétation privée qui embellit l'espace public, présence appréciable de l'eau
  - **Jardins en terrasse au sud** : vue magnifique, à l'abri du vent, lieu de promenade très fréquenté, le chemin public s'arrête à la porte car il débouche sur une parcelle privée mais les promeneurs poursuivent malgré tout vers la Gervanne,
  - **Place des Amandiers** : rond point dangereux pour les piétons, mobilier urbain à améliorer, transformateur disgracieux, belles façades, place appréciée des personnes âgées, qualité paysagère de la combe, présence appréciable de l'eau (lavoir)
  - **Route du Vercors à la hauteur du secrétariat de mairie** : Conflits d'usages dépose école/circulation, carrefour dangereux, espace dédié à la voiture, talweg délaissée, végétation et jardins privés, point central de vie du village
  - **Route du Vercors, Nord** : Vitesse excessive des voitures, carrefours dangereux, manque de continuité des cheminements, manque d'urbanité, manque d'un lieu de pause (banc.), conflit d'usages stationnement/piétons, belles façades, végétation agréable, abri bus apprécié des jeunes, boulangerie point central de la vie du village
  - **Champ de foire** : Grand espace routier, mal aménagé, monument aux morts massif et masquant, équipements mal localisés, des bâtiments sans urbanité (ateliers et local télécom), un espace pouvant accueillir les grandes manifestations, vue vers la Gervanne à valoriser, stationnement pour grands véhicules et salle d'animation
- Enjeux découlant du diagnostic et de la visite (voir carte)
    - Recentrer la place de la Fontaine, valoriser le jardin public et faire évoluer l'esplanade
    - Préserver/valoriser les jardins potager en terrasses et valoriser la Combe verte
    - Conforter ou déplacer le pôle de services ?
    - Pacifier la RD 70 dans sa traversée du bourg
    - Marquer le côté est de la route du Vercors, soit par des constructions ponctuelles ou le paysagement
    - Relier la route de Plan de Baix par des cheminements piétons à la route du Vercors et requalifier le champ de foire.
  - Scénarii de développement à l'échelle du périmètre élargi sur le moyen et long terme : le BET propose de réfléchir au développement du village conjointement avec la réflexion sur le devenir des espaces publics. 3 scénarii se dégagent :
    - **scénario 1** : Re-centralisation et confortement du centre - retour dans le bourg d'équipements et services structurants (comme au XIXe)
    - **scénario 2** : Recentrage sur la Route du Vercors : parfaire le projet de la «reconstruction» et faire de la route du Vercors une vraie rue de village
    - **scénario 3** : Déplacement des services, école (et commerces ?) au Nord-Ouest du centre : un nouveau pôle du 21e siècle et nouvelles mairie et école installées dans le centre de gravité actuel (pavillonnaire)

### B. Débat avec le COPIL

- **Rappel de l'objet du COPIL**: il doit aider la municipalité à valider chaque étape de la démarche du projet. La validation définitive du projet revenant à la commune.
- **Précisions sur le diagnostic** :
  - **M. Gagnier, adjoint** précise que le dynamisme démographique de la commune tient beaucoup à l'offre locative privée. Il indique aussi qu'il sera nécessaire de toiletter la liste des associations.
  - **Mme. Mathieu, maire** précise que « Le prieuré » a été reconstruit après-guerre. Il a été vendu vers les années 2000 et divisé en 20 appartements.
  - **Mme. Canteneur CCVD** précise que Le PLH est fini et le bilan est en cours.
- **Route du Vercors - Traversée du village - Sécurité routière**
  - **M. Faure CD 26**:
    - La RD 70 est une départementale qui supporte un trafic voitures et camions important. De plus son profil pentu a tendance à accélérer les vitesses dans le sens Nord/Sud.
    - La demande d'aménagements pour limiter la vitesse dans le bourg est légitime et pourra être validée par le CD26. Le gabarit actuel est d'ailleurs très large et permet d'envisager des aménagements (trottoirs, plantations, chicanes ...) mais en respectant certaines prescriptions :
      - la largeur minimale à garder est de 5.80m pour un double sens

**BEAUFORT-SUR-GERVANNE**  
**ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE, URBANISTIQUE**  
**Réunion COPIL 27 janvier 2017**

- vérifier les girations aux carrefours
  - le déneigement doit rester possible (secteur de moyenne montagne)
  - attention aux problèmes de bruit que génèrent certains revêtements de voirie...
  - Mr Faure transmettra au BE un document qui compile les préconisations et exemples d'aménagements.
  - Le BE transmettra à Mr Faure le projet d'aménagement (niveau APS) pour validation.
- **Mr.Vanoni STAP 26** : le projet communal cherchera-t-il à aménager en boulevard urbain avec davantage de connections piétonnes avec le centre ? Il semble difficile de construire dans le jardin du temple qui est en contrebas de la route. Terrains privés.

• **Centralité du bourg - Projet de restructuration/déplacement de l'école – Réflexion sur le devenir de la mairie et l'implantation d'une MSAP:**

- **Mme.Mathieu et M.Gagnier** précisent qu'une réflexion sur la restructuration de l'école est en cours. L'architecte chargé de l'étude estime qu'une restructuration ou une construction neuve auront un coût de travaux identique (coût du foncier à ajouter). La question se pose donc aujourd'hui.
- **Mme.Mathieu** rappelle que la mairie et la CCVD réfléchissent à la création d'une Maison des Services au Public (MSAP). La question de sa localisation s'inscrit dans la réflexion en cours. Il a été envisagé de l'implanter sur le champ de foire, car il y a du stationnement.
- **Mme Bonneton, adjointe** précise que la réflexion sur le devenir de l'école doit être une priorité. Elle estime que le projet de MSAP doit s'implanter dans les secteurs pressentis par les scénarii.
- **M.Jay, adjoint** : il faut maintenir les équipements et services à proximité du centre et à une distance raisonnable, praticable à pied (voir § déplacements)
- **M.Vanoni STAP 26** : La mairie actuelle est incluse dans le vieux Beaufort et sera difficile à mettre aux normes d'accessibilité. Habituellement le STAP26 est plutôt réticent à accepter les déplacements d'équipements structurants hors des centres car cela aggrave les tendances à la paupérisation de ceux-ci. De fait le secrétariat de mairie le long de la RD 70 assure les fonctions administratives. Toutefois la situation est différente à Beaufort : il n'y a pas de paupérisation et le centre ne devrait pas être bouleversé par son déplacement (déjà engagé par le secrétariat sur la RD70). Dans le cadre du déplacement de la mairie, le bâtiment pourrait être transformé en logements, et pourquoi pas en locatif (offre qui manque sur la commune). Le secrétariat, lui n'a pas de valeur patrimoniale.
- **M.Queinec DDT 26** : la question principale du projet est la forme de la centralité, articulée avec la problématique du stationnement (voir § stationnement). Elle doit présider à la réflexion sur la localisation des pôles d'équipements et de services.
- **Pour Mme.Canteneur CCVD** la RD coupe le village en deux aujourd'hui et sépare le bourg des pavillons. Le bourg ancien se suffit à lui-même, il ne nécessite pas d'équipements nouveaux. Le projet doit permettre de raccrocher les pavillons en interrogeant la place de la voiture et des déplacements.
- **Mr.Vanoni STAP 26** : il faudrait connaître précisément les besoins en surface de l'épicerie.

• **Déplacements - stationnement:**

- **Pour M.Gagnier**, un des enjeux est la limitation de la voiture et réduire au maximum les déplacements voiture vers les services et équipements au profit de cheminement doux.
- Il faut se servir des cheminements piétonniers pour rapprocher les différents quartiers
  - Et il paraît important de créer des cheminements piétons, par préemption, vers le centre pour les enfants
- **Mme Mathieu** : la réflexion sur les déplacements doit prendre en compte le projet d'éco-quartier. Ce projet va amener de nouveaux habitants d'où l'importance de proposer des circulations piétonnes confortables pour ne pas engorger encore le centre.
- **Mr.Vanoni STAP 26** : il faudrait compter les habitants du « Trou du Loup » et du faubourg pour connaître précisément leurs besoins en termes de stationnement. Connaître le nombre d'habitants sur le « Trou du Loup » et le faubourg permettra d'estimer le nombre de places à maintenir dans le centre.

## BEAUFORT-SUR-GERVANNE

### ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE, URBANISTIQUE

Réunion COPIL 27 janvier 2017

- **M. Queinec DDT 26** : un scénario où l'école serait proche du centre pourrait générer un phénomène de voiture « ventouse » occupant les places de dépose de l'école. Au contraire un parking dédié à une école excentrée, voire en « cul-de-sac », ne serait utilisé que par les parents.
- **Mme Lodier, habitante**, partage son expérience d'ancienne commerçante de Beaufort :
  - Entre 92 et 95 le centre a perdu 2 commerces car éloignés de la RD. Les nouveaux commerces s'y sont installés pour avoir du passage
  - Quand il y avait des commerces le long de la RD 70 à l'entrée Sud, les voitures stationnaient des 2 côtés de la route et cela ralentissait la vitesse.
  - Si on déplace l'école du centre on va générer encore plus de déplacements en voiture
- **COPIL** : Il faudrait faire un plan avec les distances à parcourir pour l'accès aux différents équipements (mairie, école, épicerie ...). Les habitants du centre utilisent peu la voiture pour se déplacer mais ce n'est pas le cas des habitants des lotissements. **BET** propose que cette question soit abordée au début de la réunion de restitution aux habitants du diagnostic.
- **BET** Le stationnement pourrait être installé en périphérie pour avoir des lieux agréables dans le centre. Cela fonctionne dans des villages même touristiques.

#### • Aménagement du jardin public :

- **Mr. Vanoni STAP 26** : n'est pas contre un projet d'aménagement. Le manque d'accessibilité pourrait soit se résoudre par une demande de dérogation au titre du coût excessif, soit par l'achat du local situé en-dessous. Cela permettrait d'installer un élévateur (qui pourra servir d'ascenseur et aussi de monte-charge) et du stockage. Des crédits spécifiques à l'accessibilité pourraient aider la commune à acheter le local.

#### • Champ de Foire:

- **BET** : le diagnostic montre bien que c'est actuellement un lieu « fourre-tout » où on a mis au fur et à mesure ce qui ne trouvait pas place ailleurs : monument aux morts, jeux d'enfants, transformateur EDF, jeu de boules, stationnement etc ...
- **COPIL+BET** : sa localisation et le fait qu'il est le seul espace multifonctionnel ne devrait pas l'amener dans les scénarios à devenir un espace central, mais cela n'empêche pas de le restructurer car actuellement il fonctionne mal et n'est pas valorisant.

#### • Plan guide - Stratégie Foncière - Calendrier:

- **Mme. Mathieu** souligne l'importance des scénarios qui proposent des hypothèses de développements différents et intégrant les grands équipements du bourg et dépassant le simple aménagement des espaces publics. Ils devraient permettre de hiérarchiser les projets suivants des échéanciers différenciés.
- **Mr. Antoine PNR du Vercors**:
  - il est important que la commune ait une stratégie foncière. Cette partie de la réflexion faisait bien partie du cahier des charges, notamment sur le périmètre de réflexion élargi. Quel est le patrimoine foncier nécessaire au développement de Beaufort sur les 10-20 ans ?
  - L'intérêt de faire travailler les habitants sur les scénarios lors du prochain atelier est de leur permettre d'analyser les effets induits de chaque choix.
  - Le PNR pense qu'il serait intéressant d'apporter des images de références aux habitants lors des ateliers.
- **Mme. Lodier** s'étonne que le BET imagine des projets sur des terrains privés. Le **BET** répond que pour faire des projets pour la commune il est nécessaire d'envisager l'évolution de tous les terrains. C'est la base d'une réflexion d'aménagement. Il est nécessaire d'avoir une vision sur le patrimoine foncier pour les 10/20 ans à venir. Cela ne veut pas dire que les gens seront obligés de vendre. Mais cela permet à la commune d'être vigilante et de préparer des budgets quand les opportunités se présentent.

## BEAUFORT-SUR-GERVANNE

### ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE ARCHITECTURALE, PAYSAGÈRE, URBANISTIQUE Réunion COPIL 27 janvier 2017

#### C. Suites de la démarche

- **Réunions avec les habitants sans le BE**

- Une réunion sera faite avec les jeunes, peut-être en 2 groupes (8/12 ans et 13/18 ans). Le BE a transmis un canevas de questions.
- D'autres ateliers, thématiques, pourront aborder, sous la houlette d'un élu, la question du stationnement, des liaisons, ... mais on pourra aussi faire des ateliers par espaces (champ de foire, place de la Fontaine, jardin public, esplanade...).

- **Prochaine réunion publique de restitution du diagnostic**

- Demande des membres du COPIL d'avoir une forme d'interaction avec les habitants lors de la présentation.
- Proposition de faire une exposition avec les planches qui rassemblent les paroles recueillies lors du diagnostic en marchant de décembre 2016. L'expo pourrait ouvrir ½ heure avant la présentation et les habitants pourront faire leurs remarques en dialoguant avec le BET.
- Date retenue : 4 mars à 16h

- **Prochain atelier habitant**

- Il sera annoncé lors de la réunion du 4 mars. Il est proposé que les habitants travaillent en trois groupes correspondant aux 3 différents scénarii.
- Apport de références par le BET.

- **A faire :**

- La commune comptera le nombre d'habitants à l'année, de résidences principales, secondaires et de logements vacants pour que le BET puisse estimer les besoins en stationnement du bourg. Elle distinguera 4 secteurs : « Trou du Loup », faubourg jusqu'au champ de foire, bâti de la route du Vercors et le secteur pavillonnaire.
- La commune se rapprochera de l'épicerie associative pour mieux cerner leur besoins (en précisant les surfaces des locaux de vente et de stockage nécessaire)
- Le BET fera un mot d'invitation comme les autres fois. Il transmettra le diagnostic compressé et divisé en plusieurs chapitres.